

VENDEUR

Indemne d'IBR

Pas de dépistage IBR avant départ
Possibilité d'analyses complémentaires (BVD, paratuberculose, besnoitiose, neosporose...)

Transport maîtrisé

Transport non-maîtrisé

Sans appellation

Dépistage IBR dans les 15 jours avant le départ
Possibilité d'analyses complémentaires (BVD, paratuberculose, besnoitiose, neosporose...)

Non conforme

ACHETEUR

PRELEVEMENT : 15 à 30 jours après l'arrivée si contrôle IBR, 0 à 10 jours si non-IBR => DEMANDE DE DEROGATION au contrôle IBR à l'introduction
Contrôles BVD, paratuberculose, besnoitiose, néosporose... en fonction des éléments déjà connus (contrôles départ, bovin non-IPI) et du contexte
Seules les analyses avec BGC bénéficient d'une aide financière
SOLEMENT 15 jours mini

PRELEVEMENT 15 à 30 jours après l'arrivée
Contrôles BVD, paratuberculose, besnoitiose, neosporose... en fonction des éléments connus (contrôles départ, bovin non-IPI) et du contexte
Seules les analyses avec BGC bénéficient d'une aide financière
SOLEMENT jusqu'à l'obtention des résultats d'analyse

Troupeau d'engraissement dérogatoire en bâtiment dédié ou **l'abattoir** sont les seules destinations possibles pour les animaux provenant de **cheptel NON-CONFORME**

Laboratoire Départemental d'Analyses

Analyses

Résultats conformes dangers 1^{ère} catégorie, conformes ou non-conformes 2^{ème} et 3^{ème} catégories

ASDA + CRES + BGC

Rapports d'analyses

Eleveur + VS

GDS Creuse

Nouvelles ASDA + Lettre chèque + BGC vierge

Eleveur

Résultats non-conformes dangers 1^{ère} catégorie

Rapports d'analyses (éleveur + VS) + ASDA + CRES + BGC

DDCSPP (service santé animale)

Rapports d'analyses

Eleveur + VS

ASDA + CRES + BGC